



Mercredi 22 juillet 2009

## Comité Central d'Entreprise du 28 juillet 2009 à Garchizy

Réponse Direction



### Revendications CGT transmises le 23 juillet :

1. Nous demandons des informations concrètes concernant l'intention du groupe FIAT de vouloir se séparer d'IVECO et CNH (Voir affichage CGT du 6 mai 2009)
2. Quelle est la situation des stocks en interne et chez nos principaux clients ?
3. Combien de moteurs « retours clients » ont été comptabilisés à ce jour (exercice 2008) ? Quels sont les principaux défauts et qu'avez-vous mis en place pour les résoudre ?
4. Quel a été le coût d'investissement des machines Heller sur Bourbon-Lancy ?  
  
Combien de machines, dont la marque Heller, ont été installées en chine ? Quelle sera la production annuelle ? Pour quel type de moteur ? Quel est le coût de ces investissements ?
5. Nous demandons d'avoir la documentation économique et financière qui précise, notamment, les perspectives de l'entreprise ; selon l'article L. 2323-7 du code du travail. (Concerne le CE)
6. Nous demandons d'avoir le compte rendu du Conseil d'Administration 2009 ?
7. Quel est le montant total de l'ensemble des exonérations de charges patronales, des subventions et aides de l'Etat pour chaque Etablissement au 1<sup>er</sup> semestre 2009 ?

Aucune communication officielle de FIAT.

60 moteurs (invendus) et les encours habituels. En moyenne, nous avons 3 jours de stocks techniques.

500 retours clients dont 36 pour des problèmes de qualité. Les difficultés principales concernent des serrages de bielles et des pignons d'arbre à cames ou de vilebrequins. Nous avons par exemple vérifié le process

Mini-ligne : 4,6 millions d'€uros. Ligne cubage : 1 millions d'€uros. Ligne ébauche vilebrequins : 1 millions d'€uros.

Chine : Nous ne pouvons pas vous répondre sur le nombre de machines installées en chine. Par contre des machines Heller ont été installées en Inde, Pologne et nous négocions avec la Chine. La production annuelle pour 2009 sera de 2 000 moteurs C9.

Les documents que nous distribuons au CCE sont beaucoup plus complets. Nous ajouterons l'organigramme et les documents seront transmis au CE et CCE.

Remis ce jour.

Subvention de la région Bourgogne de 750 000 € à laquelle s'ajoute 33 460 € suite à notre plan de formation WCM. Nous avons eu un délai de paiement (report 2009 sur 2010 de la taxe professionnelle, cotisations Urssaf et Assedic) pour un montant de 7 895 846 € Nous vous communiquerons prochainement les aides de l'Etat dans le cadre du chômage partiel.

8. Combien de salariés sont concernés par le suivi école et hors-école sur 2009 ? Combien d'entre eux ont été concernés par cette mesure en juin 2009 ?

Aucun salarié n'est concerné par les suivis. Lors des négociations salariales, il n'a pas été défini de budget individuel. Les suivis sont donc suspendus.

9. Quelles sont les conséquences pour les salariés (horaire posté, en normal, en équipes de suppléance et à temps partiel) en cas d'absence par rapport aux 3 jours de RTT libres acquis au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, selon l'accord 35 h FPT ?

De manière générale, les absences sont liées en fonction du calcul du temps de travail effectif. Mais nous allons vérifier.

10. Envisagez-vous de faire des formations pendant les jours de chômage ? Si tel est le cas, l'UIMM a évoqué le 18 juin 2009 qu'une partie des fonds de la caisse noire (anti-grève) sera affectée à la formation. Avez-vous entrepris des démarches auprès de celle-ci ? Si non, allez-vous vous orienter sur le Fond d'investissement social (FISO)?

Nous faisons déjà des formations pendant les jours de chômage et nous continuerons à le faire. Nous les focaliserons sur le montage dans le cadre du WCM. Nous avons demandé une aide financière auprès de l'ADEFIM .

11. Pouvez-vous nous confirmer l'existence d'un contrat avec la société CLASS ? Si oui, pour quel volume annuel ?

Oui, pour l'année 2011 avec un volume de 800 à 1 000 moteurs C9.

12. Quelles sont les perspectives pour 2010 en terme d'effectif et de jours de chômage ?

2 à 3 semaines de chômage par mois. L'effectif actuel moins le plan des départs volontaires avec une prévision annuel de 35 à 38 000 moteurs. Le plan et les volumes permettraient une réduction de 20 jours de chômage par an.

13. Pouvez-vous nous faire un bilan concernant les licenciements économiques sur Saint-Priest ?

La situation n'a pas évolué par rapport au dernier CE.